

Partie 3 : Le travail, facteur d'intégration sociale mais un rôle limité

Répondez aux questions 7 et 8 en appliquant la méthode AEI (questions type ECI) → environ 10 lignes chacune.

Apport complémentaire : données statistiques

Q7. En quoi le travail est-il facteur d'intégration sociale ?

Le travail apporte une utilité sociale puisqu'il est la source de liens sociaux qui permettent d'établir des relations entre individus qu'elles soient amicales, conjugales ou militantes. Par exemple 14% des couples se forment au travail d'après l'IPSOS en 2018. Ces liens peuvent donc être primaires, fondés sur des relations directes, intimes et affectives (ex : rencontrer son conjoint(e) au travail) ou alors secondaires basés sur relations superficielles, indirectes, fonctionnelles (ex : collègue de travail ou syndicats). Cela renforce également la solidarité organique dans laquelle les individus sont considérés comme complémentaires et où chacun remplit une fonction. L'impact du travail est d'ailleurs analysé par Emile Durkheim qui montre que dans les sociétés modernes il y a une forte division du travail. Il existe ainsi une diversité des métiers qui rendent donc les individus à la fois indissociables et indispensables les uns aux autres afin d'accomplir la tâche/l'activité attendue.

D'après une étude IFOP de 2020, pour 29% des sondés la convivialité et la qualité des relations avec les collègues est une valeur importante du travail. D'où le fort rôle intégrateur du travail.

De plus, l'emploi est protégé par la législation qui attribue un statut protecteur grâce au code du travail et des droits sociaux comme l'assurance maladie et pôle emploi qui offrent des aides pour combler le manque de revenu comme l'allocation chômage, le RSA, la prime d'activité...encadrant ainsi le marché du travail.

En outre, ces liens sont à l'origine de l'identité sociale de l'individu ou du moins en sont un marqueur social important.

Rappel définition lien social : constitue le ciment de la société, c'est l'ensemble des liens, culturels, sociaux, économiques qui rattache l'individu à des groupes sociaux ou à la société en général. Un lien social fort signifie des liens de solidarité forts, un sentiment d'appartenance très prononcé des individus à une collectivité.

Q8. Pourquoi parle-t-on d'une fragilisation du lien social ?

Le travail a un rôle intégrateur limité puisqu'il induit également une fragilisation du lien social étant donné qu'une part conséquente de travailleurs fait face à la précarité. En effet, cette dernière se caractérise par des revenus financiers insuffisants, des avantages sociaux faibles (emprunts, location de logement...), ainsi que des relations sociales fluctuantes du fait d'emplois instables ou de formes atypique d'emploi. Par exemple, par manque de moyens financiers les individus pratiquent moins d'activités, voyagent moins...donc cela induit de nombreuses privations. Cela a pour conséquences de rendre les individus vulnérables économiquement et socialement. Robert Castel parle même de la désaffiliation pour montrer que l'individu par manque de travail ou de stabilité professionnelle, peut rompre tout lien avec la société jusqu'à s'isoler, surtout en situation de chômage. Il n'appartient donc plus à aucun groupe, ni association, ni réseau de sociabilité. Il existe d'ailleurs une segmentation du marché entre un primaire avec des emplois qualifiés et une situation stable, et un marché secondaire où les emplois sont peu qualifiés et une situation instable.

Egalement de nombreux individus vivent dans la pauvreté : en 2018, en France 37% des chômeurs avaient des revenus inférieurs à 60% du revenu médian. Cela représente 7% des salariés.

De ce fait, on peut en déduire que le travail n'est pas le garant d'une forte intégration sociale et les individus même en ayant un emploi peuvent connaître la pauvreté et vivre dans la précarité.

